



NON A LA MORT DU MINISTERE DES SPORTS !

Budget 2019 du ministère : -6.2%

(baisse de 30 millions d'euros)

-moins de crédits de fonctionnement : conditions de travail dégradées pour les agents (qui ne pourront plus faire leur métier)

-moins de crédits d'intervention : nouvelle baisse des subventions aux associations et de l'aide aux sportifs

Création d'une agence pour le sport,

où l'Etat sera minoritaire (30%), qui -déterminera la politique du sport en France

-répartira les crédits apportés par l'Etat uniquement !

MINISTERE DES SPORTS

Effectifs du ministère : -60%

(suppression de 1 600 postes d'ici 2022)

-moins d'agents pour aider et conseiller les associations dans leurs projets de développement (sport pour tous comme haut niveau)

-moins d'agents pour former les éducateurs sportifs et les dirigeants
-moins d'agents pour renseigner les usagers

CTS (conseillers techniques et sportifs) :

-suppression des cadres d'Etat, experts de leur discipline et garants de l'éthique républicaine, qui seraient remplacés par des -salariés de droit privé, que les fédérations (qui en auront les moyens) rémunèreront

NON AU SPORT MARCHANDISE !

Les associations sportives sont fragilisées :

~~emplois aidés~~

~~subventions~~

~~renseignements, aide et conseils~~

et incitées à trouver un nouveau modèle économique :

- augmentation du coût d'adhésion (inscription)
- recherche de profits et de rentabilité

Les citoyens auront alors le choix entre :

Pratique libre autonome
(parcours santé, running, ...)

Structures privées marchandes
(salles de fitness, soccer, ...)

Associations sportives
(ce qu'il en restera)

Pour un sport accessible au plus grand nombre, pratiqué en sécurité, où l'on acquiert et partage des valeurs d'éducation, de citoyenneté, .., il faut développer le service public du sport.

POUR ENRAYER L'ENTREPRISE DE DESTRUCTION MASSIVE DU MODELE SPORTIF FRANÇAIS : AVEC LE SNEP-FSU, J'AGIS !



NON à la mort du Ministère des sports !

Nouvelle baisse du budget et saignée sur les effectifs

« Petit ministère par sa taille mais grand par son efficacité ! » Telle aurait pu être la devise du ministère chargé des sports. « adaptable », « réactif », « rentable » étaient des qualificatifs souvent employés pour caractériser ce ministère. En effet, depuis sa création et en dépit d'un budget ridiculement bas et d'effectifs peu nombreux, le ministère chargé des sports a toujours démontré sa capacité à répondre aux problématiques du moment.

Aujourd'hui pourtant, et en dépit de l'attribution des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 à la France, il se voit amputé de presque tous ses moyens d'intervention.

Annoncé à 450 millions d'euros pour 2019, le budget du ministère des sports qui ne pèse que 0,13% du budget de l'Etat, est une nouvelle fois en diminution : -7% en 2018, -6,2% en 2019. Jusqu'où le gouvernement ira-t-il au prétexte de faire des économies ? Aux objectifs « Paris 2024 » annoncés (80 médailles et 3 millions de pratiquants supplémentaires), faut-il ajouter celui du budget zéro ? Faire plus et mieux avec moins, on l'avait déjà entendu mais réaliser des exploits avec zéro moyen n'est plus un défi mais une mission impossible !!!

Et comme si ça n'était pas suffisant, le ministère des Sports perdrait 60% de ses effectifs d'ici 2022 ! Il s'agit en effet de supprimer 1 600 postes, sachant qu'il y a actuellement 2 500 professeurs de sport et CTPS sport... Quant au rapport CAP 2022, il préconise « l'extinction progressive des CTS ». Face à l'émoi provoqué, la Ministre a répondu qu'il n'y aurait pas de licenciement. Evidemment ; on ne licencie pas des fonctionnaires comme ça. Mais il est possible d'inciter fortement des cadres d'Etat à rejoindre d'autres structures... Encore faut-il que les fédérations, collectivités ou autres aient l'envie et les moyens de les recruter ? Qui serait alors le garant de l'éthique et mettrait en œuvre une politique nationale du sport ?

On voit se dessiner une nouvelle vision du sport dans la société, la pratique associative y est mise à mal. Entre la fin des emplois aidés et la baisse des subventions, beaucoup de clubs sportifs seront contraints d'augmenter le coût des adhésions, mettant un coup d'arrêt à la démocratisation des pratiques : quid du sport pour tous ? Se pose aussi la question du rôle social et éducatif que jouent les associations, contrairement à des structures commerciales guidées par la recherche de profits.

Au final, ces mesures traduisent l'abandon de tout pilotage national d'une politique publique du sport. Depuis des mois, le SNEP-FSU lance des alertes et fait connaître ses propositions. Face à la violence des attaques, une riposte de grande ampleur, avec l'ensemble des acteurs et usagers du sport, s'impose. Le SNEP-FSU, avec ses partenaires, y travaille.

Syndicat National de l'Education Physique - 76 rue des rondeaux - 75020 Paris

CONTACTS : Gwénaëlle Natter - 06 81 18 28 88

Service Presse : Corinne Humbert / secretariat@snepfsu.net / 01 44 62 82 23